

Solidaires, Unitaires, Démocratiques**UNE BIEN BONNE ANNÉE...
POUR L'ESPRIT D'ENTREPRISE**

Cela fait des années qu'on nous bassine avec l'esprit d'entreprise qui devrait s'opposer aux conservatismes des rigidités collectives et publiques.

Mais où cela nous a-t-il mené-es, qui sont les conservateur-rices ?

Cela nous a mené-es à des crises financières, sociales et écologiques sans précédent et en France, dans le monde de l'éducation, à un ministre de l'Éducation Nationale dit « socialiste » qui annonce, tranquillement, qu'il veut que « l'on puisse ajuster les préoccupations des entreprises et les nôtres », que « l'Éducation Nationale est capable de changer le contenu de ses diplômes et de ses formations pour répondre rapidement aux besoins de l'économie et des entreprises ». Il s'agit de la confirmation d'un assujettissement de l'école aux diktats de l'entreprise et de la finance que SUD éducation dénonce depuis le début. Car c'est cet « esprit d'entreprise » qui a abouti à la situation de chômage de masse ; on assiste donc à une confiscation intellectuelle de notre avenir et à une régression liberticide. En effet, seule une éducation visant à l'émancipation des individus et des peuples peut leur permettre de se prendre en main et de décider collectivement et démocratiquement de leur avenir. Cette soumission à l'esprit d'entreprise est donc bien une confiscation... par celles et ceux qui veulent conserver leurs privilèges.

Or, les conservateur-rices sont bien ceux/celles-là mêmes qui veulent mettre à bas le progrès social en commençant par détricoter les conquêtes collectives dont les services de santé, la sécurité sociale, les services publics, en cassant les emplois pérennes. Ils/elles désirent mettre fin à la marche vers l'émancipation, un frein à l'accaparement des richesses entre leur mains. Leur but est alors de conserver le minimum « d'ordre social » propice aux affaires grâce notamment aux forces de la police « fonction régaliennne de l'État ». Tous les moyens sont bons et l'abrutissement des masses, qui passe par la mise à bas des services publics d'éducation, en est un. Les sociaux-démocrates ou sociaux-libéraux, qui n'ont de sociaux et de démocrates que le nom, sont, pour le moins, leurs complices objectifs.

Les différents articles de ce journal témoignent de cet état et des dominations en place qui permettent la perpétuation de ce système.

Il nous reste alors à faire progresser la conscience collective et convaincre du besoin vital de nous battre et de nous mobiliser tout-es ensemble notamment par la grève. Et pour commencer une année de luttes que nous nous souhaitons fructueuse :

**SUD éducation-Union syndicale Solidaires appelle l'ensemble des
personnels à la**

GRÈVE LE 31 JANVIER

savec la FSU et la CGT dans toute la fonction publique



Déposé le 15/01/13

SOMMAIRE

- p. 1 : éditorial
- p. 2 : COP et PLP, rythmes scolaires, « refondation »
- p. 3 : précarité, affectations hors discipline, ECLAIR, rubrique femmes, « sécurisation » de l'emploi
- p. 4 : élections TPE , sans-papiers

Bulletin d'information
du syndicat SUD Education
Nord/Pas-de-Calais
174, bd de l'usine 59000 Lille
tél.: 03-20-55-99-29
mél : sudeduc5962@wanadoo.fr
site : sudeduc5962.lautre.net
Directeur de la publication:
Guy Lesniewski
Imprimé par nos soins
N°CPPAP : 0215S06842
ISSN : 1767-9184
Dépôt légal à parution
Mensuel : n° 110
janvier 2013
prix 1 €

Les COP et les PLP bientôt virés du service public d'éducation

S'il existe des corps menacés par la soumission aux entreprises, ce sont bien les COP (Conseiller-es d'Orientation Psychologues) et les PLP (Professeur-es de Lycée Professionnel). Via la loi OFPTLV (Orientation et Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie) non remise en cause par le gouvernement actuel, le développement de l'apprentissage aux mains des régions et « l'adéquation » au tissu économique local dans le cadre de la nouvelle décentralisation, c'est l'abandon des missions d'orientation et d'enseignement professionnel émancipatrices pour les élèves qui se confirme au profit de la fourniture d'une main-d'œuvre immédiatement employable. Le détricotage aboutira bientôt à sortir les COP et les PLP du service public d'éducation vers les collectivités territoriales.

Dans la région :

- De nombreux CIO (centre d'information et d'orientation) où travaillent en partie les COP ferment sans raison et l'administration place les collègues dans des conditions de travail ubuesques au détriment de leur santé et de l'accomplissement de leurs missions ;

- La saignée de postes en LP a été telle que l'augmentation du nombre d'élèves par classe rend ingérable l'enseignement dans de nombreuses sections. Si on y ajoute la mise en place du BAC pro 3 ans et des « parcours mixés », les collègues se retrouvent face à l'impossibilité d'accomplir correctement leur mission au détriment de leur santé et de l'avenir des élèves.

Car, en fin de compte, nous le répétons, ce sont les élèves, surtout celles et ceux des classes populaires qui subissent les préjudices de la transformation du service public d'éducation en fabrique de chair à patron-nes. Une seule réponse : la mobilisation.



Retrouvez plus d'informations, mises à jour régulièrement, sur nos sites internet :

sudeduc5962.lautre.net

www.sudeducation.org

www.solidaires.org

Masterisation, concours et précarité

SUD éducation a toujours dénoncé la masterisation comme étant un facteur de tri social et de création d'un vivier de précaires. Les chiffres concernant les concours de recrutement de ces dernières années nous ont malheureusement donné raison. Si on ajoute la volonté affichée par le gouvernement de créations de postes et la mise en place des « Emplois d'Avenir Professeur » (voir numéro précédent), il y a fort à parier que la précarité va continuer à se développer dans l'Éducation Nationale. SUD éducation 59/62 sera toujours à côté des précaires pour défendre leurs droits et les améliorer. Jusqu'au moment où il n'y aura plus de précarité : en effet, nous revendiquons la titularisation de tou-te-s sans condition de concours ni de nationalité.

Rythmes scolaires : et le temps de travail des personnels ?

Si SUD éducation 59/62 est bien pour une modification substantielle des rythmes scolaires, il ne peut négliger le temps de travail des personnels dont nous ne pouvons accepter l'allongement dans des tâches sans « cadrage » horaire. En l'état nous redisons que toute réforme des rythmes scolaires respectant les intérêts des personnels et des élèves supposerait au préalable un ensemble de mesures, dont l'abrogation de l'aide individualisée ou activités pédagogiques complémentaires dans le premier degré, des réductions d'effectifs, davantage de moyens humains pour la prise en charge des élèves et un allègement des programmes socialement discriminants. Nous ne pouvons accepter une réforme qui alourdirait les conditions de travail des personnels sans baisse du temps de travail ; nous exigeons des périodes de concertation pour les équipes sur le temps de service. Le temps, c'est de l'argent ? Mais l'avenir de nos élèves n'a pas de prix.

Loi sur la « refondation de l'école » : problème de vocabulaire...

Nous ne pouvons que nous opposer à une refondation qui n'en a que le nom. SUD éducation et Solidaires ne partagent pas ce projet d'école. Si les seuls changements sont l'introduction de la « morale laïque » et une plus importante donnée aux arts dont il reste à connaître la mise en place, cela restera une école du tri social, de la soumission aux pouvoirs locaux (le service d'orientation et les LP en sont les témoins). Aucun changement social profond n'en résultera. Nous demandons le report du vote de la loi, pour que les grands absents de la « concertation », les personnels, soient réellement associés à son élaboration dans le cadre d'un vrai débat, pour que toutes les questions puissent être soulevées, et pour que les bases d'une véritable refondation soient enfin posées. Nous mettrons tous nos moyens militants pour nous opposer au projet et nous soutenons les mobilisations des personnels qui s'organisent dès maintenant.

Affectations hors-discipline : le rectorat de Lille est très mauvais « joueur »

D'autant qu'il « joue » avec les conditions de travail et la santé de nombreux personnels et avec la qualité du service d'enseignement. En effet, malgré ses multiples défaites au tribunal administratif de Lille et à la cour d'appel de Douai, dues au combat de SUD éducation 59/62 et des ses adhérent-es, il n'applique pas les décisions de justice, voire aggrave les situations de collègues (professeur-es de STI affecté-es en technologie au collège à temps plein par exemple) et... attaque les décisions au conseil d'État. Certes SUD éducation relève ce défi juridique mais nous dénonçons cet acharnement. D'autant plus que le rectorat refuse toujours de nous recevoir sur cette question composante majeure des dégradations des conditions de travail et de la souffrance vécue par les personnels.

Au moment de la mise en place des CHS-CT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) académiques et départementaux, cela n'augure pas d'une bonne utilisation de ces outils. SUD éducation 59/62 continuera à tout mettre en œuvre afin de lutter efficacement pour l'amélioration des conditions de travail en poursuivant son travail sur la notion de souffrance au travail et sur les outils préconisés par le décret n°82-453.

Dispositif ECLAIR : le rectorat de Lille décide de poursuivre le désastre

Alors que le ministère laisse le choix aux académies de poursuivre ou non le dispositif ECLAIR, le rectorat de Lille décide de continuer. Il semble donc ravi que des chef-fes d'établissement puissent choisir leurs personnels sans aucune justification, puissent décider qu'ils/elles virent, etc comme si c'était là la solution pour le bon fonctionnement des établissements ainsi labellisés. Dire que ce n'est pas notre conception de l'éducation serait un euphémisme tant ce renforcement hiérarchique apparaît comme inique. Nous rappellerons que nous sommes un syndicat anti-hiérarchique, que nous revendiquons une école réellement démocratique et des moyens supplémentaires pour améliorer les conditions de travail et permettre un réel travail en équipe.

Compromis entre « partenaires sociaux » sur la « sécurisation de l'emploi » ?

Au moment où nous écrivons, les « partenaires sociaux » n'ont pas abouti à un compromis sur la « sécurisation de l'emploi » souhaité par le gouvernement actuel. Parce que nous ne sommes pas d'accord avec certaines organisations de salarié-es qui se rangent habituellement trop vite du côté du pouvoir dominant, nous appelons à la vigilance sur un « compromis » et sur une éventuelle future loi.

En effet, que ce soit l'affaire des « pigeons », du pacte national pour la compétitivité, du renoncement à une nationalisation transitoire de Florange, du refus d'un coup de pouce au smic, les faits ne plaident pas en faveur d'un gouvernement et d'un président combattifs face aux pouvoirs de l'argent. Qu'ils soient « sociaux-démocrates » ou « sociaux-libéraux » ils ne semblent partager ni notre soif d'une meilleure répartition des richesses ni les revendications de SUD éducation au sein de l'union syndicale Solidaires : commençons par un nouveau statut du ou de la salarié-e qui permette une continuité des droits pour toutes et tous, avec le maintien du salaire, des droits acquis à la formation, de l'ancienneté, garantis par un fond patronal mutualisé (comme pour les accidents du travail). Et ce, quelle que soit l'entreprise : grande, petite, entreprise donneuse d'ordre ou sous-traitante. Si on obtient déjà ça, on pourra discuter du reste.

L'économie n'est pas une science, mais bel et bien un outil à ne pas mettre entre de mauvaises mains. Et les luttes sont entre les nôtres, comme le comprennent les salarié-es mobilisé-es des boîtes menacées.

Du côté des femmes

La commission femmes de SUD éducation 59/62 projetait, le 25 novembre dernier, un documentaire sur l'organisation d'un tournoi de football féminin au Sénégal, Ladies Turn. Ce fut l'occasion d'un échange riche entre Hélène Turner, la réalisatrice, et la salle à l'issue de la projection et d'une belle rencontre, celle de Marion Vaireaux qui elle aussi a réalisé un film sur le football féminin, mais ici, en France, à Lille, dans le quartier de Bois Blancs. La commission femmes de SUD éducation 59/62 projettera ce film, intitulé *Au Fond des Bois Dormants* en exclusivité et en présence de la réalisatrice et d'une partie des joueuses au cinéma l'Univers, 16 rue Danton à Lille, le dimanche 10 février à 18h.

Par ailleurs, la commission femmes fait partie d'un collectif d'associations féministes ou de femmes qui vient de se créer à Lille et dans lequel on trouve La Maison des Femmes, Chez Violette, Le Planning Familial, Osons le Féminisme 59, etc. Ce collectif organise un weekend féministe militant et festif autour de la journée de lutte pour les droits des femmes. Ce sera les 9 et 10 mars. Parmi les différents événements prévus, on trouve une manifestation le samedi après-midi, un forum, une scène ouverte, etc. Plus d'infos dans notre prochain numéro.



INTERPROFESSIONNEL : élections dans les TPE, Solidaires confirme !

Solidaires (union syndicale interprofessionnelle dont fait partie SUD éducation) continue à se battre pour renforcer la défense de nos droits individuels et collectifs et cela passe aussi par les élections.

Du 28 novembre au 12 décembre dernier ont eu lieu des élections professionnelles pour les salarié-es des très petites entreprises (moins de onze salarié-es), première marquée par de réels dysfonctionnements : non-inscription de beaucoup de salarié-es, difficultés techniques pour le vote par internet, critères d'électorat très discutables, réception tardive du matériel de vote... au point que les organisateurs, qui ont pourtant déboursé plus de 20 millions d'euros, ont dû prolongé le scrutin jusqu'au 17 décembre.

Comme pour les élections professionnelles dans l'éducation de 2011, il semble que tout ait été mis en œuvre pour avoir une participation médiocre et décrédibiliser ainsi les syndicats d'autant que l'absence de présence syndicale dans la très grande majorité de ces entreprises et le choix d'un scrutin sur sigle (et non une élection de délégué-es) ne favorisait pas la participation.

Le taux d'environ 10 % de votants n'a donc pas été une surprise.

Dans ce contexte, Solidaires confirme sa

progression et fait ainsi mieux qu'aux dernières élections prud'homales de 2008 en atteignant les 4,75 % sur l'ensemble des voix exprimées et totalise 5,31 % parmi les listes nationales.

Solidaires se place donc pour pouvoir défendre les salarié-es, en amenant sa vision du syndicalisme, et malgré sa relative jeunesse, en gagnant sa place parmi les syndicats représentatifs au niveau national, tout comme SUD éducation a réussi à être considéré comme représentatif après les élections 2011 dans son secteur. En effet, pour être représentatif, suite à la nouvelle loi de 2008, un syndicat doit réunir 8 % sur l'ensemble des élections (élections TPE, élections prud'homales et élections au niveau de l'entreprise...) Seuls les syndicats représentatifs pourront négocier avec les représentant-es des employeurs les conventions collectives, participeront à la gestion de plusieurs organismes et aux concertations et négociations nationales. Rien n'est joué, les prochaines élections prud'homales et celles des grandes entreprises seront déterminantes pour enfin changer un paysage syndical qui a bien besoin de sang neuf.

Solidaires : Le syndicat, c'est nous !

Sans-papiers grévistes de la faim à Lille.

Autant les capitaux et les fortuné-es peuvent se déplacer sans entrave, autant ce n'est pas le cas pour toute personne humaine ; il est bien plus avantageux de dominer localement. Sorti-es de la clandestinité, des sans-papiers lillois-es se sont mis en grève de la faim afin d'obtenir une régularisation de leur situation. À l'heure où nous écrivons ces lignes une quarantaine d'entre-elles/eux approchent leur 70ème jour. La mobilisation a pris une envergure nationale... mais la préfecture du Nord reste sourde et brutale. En fin d'année 2012, elle a même expulsé deux grévistes vers l'Algérie. Faut-il mourir pour avoir des papiers ? Faut-il rappeler aux membres du gouvernement leur soutien à de tels mouvements lorsqu'ils/elles étaient dans l'opposition ? SUD éducation 59/62 continuera à revendiquer la régularisation de tou-te-s les sans-papiers et la liberté de circulation et d'installation.

AGENDA

19/01: 14h30, place de la République à Lille, manifestation pour l'égalité des droits

29/01 : Assemblée Générale de l'union interprofessionnelle locale Solidaire de Lille, bourse du travail à Lille

31/01 : journée de grève fonction publique. Manif : voir notre site

10/02 : projection du documentaire *Au fond des bois dormants* de Marion Vaireaux au cinéma l'Univers, 16 rue Danton à Lille, M° Porte de Valenciennes organisée par la commission femmes de Sud éducation 59/62

14/03 et 15/03 : assemblée générale de l'union syndicale Solidaires Nord/Pas-de-Calais à la bourse du travail de Lille

Rappel : tous les mercredis à 18h30, manifestation place de la République à Lille en soutien aux sans-papiers.

Retrouvez plus d'informations, mises à jour régulièrement, sur nos sites internet.

Pour ADHÉRER à SUD éducation

et pour plus d'informations,
contactez-nous :

SUD éducation 59/62

Union syndicale Solidaires

174 bd de l'Usine 59 000 Lille

tél. : 03 20 55 99 29

mobile : 06 73 35 87 68

mél : sudeduc5962@wanadoo.fr

site : sudeduc5962.lautre.net

**Pour un syndicalisme de lutte,
intercatégoriel,
démocratique, antihiérarchique.**